



## COMITÉ SYNDICAL DU 3 DÉCEMBRE 2024

### ORDRE DU JOUR

---

1. Redevance consommation d'eau et redevance performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025 ;
  2. Prix de l'eau : augmentation de la surtaxe du SMEP ;
  3. Débat d'orientations budgétaires 2025 ;
  4. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement sur 2025, à hauteur de 25 % du budget 2024 ;
  5. PAT : sollicitation des partenaires techniques et financiers pour 2025 ;
  6. Décision modificative n°4 ;
  7. Schéma de distribution d'eau potable du SMEP de la région de Jurançon ;
  8. Diagnostic territorial ;
  9. Participation patronale prévoyance et adhésion à la convention du Centre de Gestion de Pyrénées-Atlantiques à la protection sociale complémentaire – prévoyance ;
  10. Remboursement des frais du personnel : actualisation ;
  11. RONTIGNON – acquisition de la parcelle cadastrée section AA n°61 auprès de l'Indivision LATAPIE ;
  12. Conventions de prêt à usage de parcelles agricoles :
    - MAZERES-LEZONS – parcelles AH n°2 et n°3 et AC n°13 au profit de M. Thierry ANNETTE
    - RONTIGNON – parcelle AH n°55 au profit de l'EARL CARDEDE
  13. Décisions du Président ;
  14. Court-métrage sur la traversée du Neez ;
  15. Questions diverses.
-